

AVIS D'ATTRIBUTION

Publicité effectuée en vertu des articles R 142-4 et R 143-11 du Code rural et de la pêche maritime,
relatif à la publicité des décisions d'attribution

EXEMPLAIRE A AFFICHER DES RECEPTION

Date d'envoi par la Safer 07/05/2025 Date du jour d'affichage en mairie	Signature et cachet de la mairie valant attestation d'affichage pendant une durée de 15 jours
--	--

La Safer Auvergne-Rhône-Alpes porte à la connaissance du public qu'elle a décidé de l'attribution suivante, par rétrocession, échange ou substitution :

Dossier d'attribution n° RR 26 25 0038 01

Qualité de l'attributaire : COMMUNE D'ETOILE-SUR-RHONE,

Motif de l'attribution : AGRICULTURE – BAILLEUR : Attribution, dans le cadre l'article L143-2 du CRPM, en vue de la protection durable des espaces agricoles, de l'agriculture et du développement durable rural, d'une surface de 26 a 80 ca à la commune d'ETOILE SUR RHONE qui après remise en état de la parcelle se comportera en bailleur auprès d'un exploitant agricole agréé par la Safer.

Conditions financières : 25 000,00 euros

Parcelles concernées :

Commune de ÉTOILE-SUR-RHÔNE (26) - Surface sur la commune : 26 a 80 ca
'L ALOUETTE' : ZH-91

Superficie totale : 26 a 80 ca

Dossier d'attribution n° RR 26 25 0020 01

Qualité de l'attributaire : COMMUNE D'ETOILE-SUR-RHONE,

Motif de l'attribution : AGRICOLE - BAILLEUR : Attribution, dans le cadre de l'article L143-2 du CRPM en vue de la protection durable des espaces agricoles, de l'agriculture et du développement durable rural, d'une surface de 13 a 73 ca à la Commune de d'ETOILE SUR RHONE qui se comportera en bailleur auprès d'un exploitant agricole local agréé par la Safer.

Conditions financières : 1 120,00 euros

Parcelles concernées :

Commune de PORTES-LÈS-VALENCE (26) - Surface sur la commune : 2 a 50 ca
'RIVECOURT' : AX-24

Commune de ÉTOILE-SUR-RHÔNE (26) - Surface sur la commune : 11 a 23 ca
'RIVECOURT NORD' : ZA-39(A)-39(B)

Superficie totale : 13 a 73 ca